

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de commune, le collège des bourgmestre et échevins porte à la connaissance des habitants que la prochaine réunion du comité du SYVICOL (syndicat des villes et communes luxembourgeoises) aura lieu le lundi, 10 novembre 2025 à 12.00 heures au siège du syndicat.

Ordre du jour

- 1. Budget rectifié 2025 et budget 2026 du SYVICOL
- 2. Compte de l'exercice 2023 du SYVICOL
- 3. Projet de loi nº8600 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2026 et projet de loi n°8601 relative à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2025-2029
- 4. Projet de loi n°8595 concernant l'exploitation des pompes à chaleur
- 5. Projet de règlement grand-ducal relatif aux modalités d'exploitation des pompes à chaleur
- 6. Projet de loi nº8593 modifiant la loi du 9 juin 2022 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques
- 7. Projet de loi n°8598 portant mise en œuvre du règlement (UE) 2023/1542 relatif aux batteries et aux déchets de batteries, modifiant la directive 2008/98/CE et le règlement (UE) 2019/1020, et abrogeant la directive 2006/66/CE, tel que modifié, et modifiant la loi modifiée du 4 juillet 2014 portant réorganisation de l'ILNAS
- 8. Projet de règlement grand-ducal portant fixation de la taxe de rejet des eaux usées pour l'année 2025
- 9. Projet de loi n°8578 portant modification de : 1° la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles ; 2° la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain
- 10. Projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal modifié du 8 mars 2017 concernant le contenu du plan d'aménagement général d'une commune
- 11. Amendements gouvernementaux au projet de loi n°8395A portant création du Commissariat du Gouvernement à la souveraineté des données et désignation des organismes et autorités compétents prévus aux articles 7, 13 et 23 du règlement (UE) 2022/868 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2022 portant sur la



gouvernance européennes des données et modifiant le règlement (UE) 2018/1724 (règlement sur la gouvernance des données) et du point d'information unique prévu à l'article 8 du règlement (UE) 2022/868 précité et portant modification de : 1° la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'État ; 2° la loi du 1er août 2018 portant organisation de la Commission nationale pour la protection des données et du régime général sur la protection des données

- 12. Projet de loi n°8587 modifiant la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental
- 13. Projet de loi n°8583 relative à la mise en place du portefeuille européen d'identité numérique et portant mise en œuvre du règlement (UE) 2024/1183 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 modifiant le règlement (UE) n°910/2014 en ce qui concerne l'établissement du cadre européen relatif à une identité numérique et modifiant la loi modifiée la loi modifiée du 19 juin 2013 relative à l'identification des personnes physiques
- 14. Projet de loi n°8560 relatif à la signature électronique en matière législative et règlementaire
- 15. Rapport sur les activités du bureau
- 16. Divers

Weiswampach, le 28 octobre 2025
Pour le collège des bourgmestre et échevins
Le Bourgmestre La Secrétaire